

Fiche Métier

COORDINATEUR·TRICE DE PROGRAMME

(Autres dénominations : *coordinateur·trice de projets, conseiller·ère sectoriel*)

COMPÉTENCES

Savoirs

- Connaissances générales en économie et politique publique de développement
 - Connaissances des acteurs du développement à l'échelle locale, nationale et internationale (du financeur à l'OPA locale)
 - Connaissances spécifiques à la thématique du programme (hydraulique, écologie, agronomie, forêt...)
- Pratique des techniques d'animation et de médiation

Capacités

(*savoir-faire et savoir-être*)

- S'organiser et planifier
 - Entraîner un collectif dans une démarche
- Intégrer des apports extérieurs et modifier ses référents en conséquence
 - Travailler sous pression
 - Anticiper les questions qui à terme se poseront
- Grande disponibilité d'esprit pour gérer des sollicitations multiples
 - Aptitude à statuer et à arrêter des décisions lors de réunion

MISSION

Assurer la cohérence et superviser la mise en œuvre de plusieurs projets de développement portant sur une même thématique dans un ou plusieurs pays. Coordonner les relations entre les partenaires

ACTIVITÉS

COHÉRENCE ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS, EN LIAISON ÉTROITE AVEC LES CHEFS-FES DE PROJETS

- Assurer la gestion administrative, financière et humaine de l'ensemble des projets de la coordination
- Recruter et le cas échéant, former les équipes de chaque projet (fonction plutôt assurée par le chef-fe de projet)
- Faire des choix techniques et organisationnels à partir des diagnostics des projets
- Participer au suivi des évaluations des projets (actions, résultats, personnels) menées par des experts externes
- Argumenter les propositions d'actions issues de l'analyse des résultats
- Construire et encadrer des partenariats techniques avec les acteurs économiques concernés par le programme
- Capitaliser les expériences acquises sur les projets
 - En déduire des propositions de modification et d'amélioration d'actions
 - En assurer la diffusion auprès des chefs-fes de projet et de leurs équipes

COORDINATION ENTRE PARTENAIRES (FINANCIERS, TECHNIQUES, INSTITUTIONNELS)

- En interne, avec les autres coordinateurs de la structure
 - assurer un rôle de médiateur entre les différents niveaux (terrain, siège)
 - proposer des éléments dans le cadre de réflexion stratégique
- En externe :
 - représenter l'organisation auprès des différents partenaires et des bailleurs de fonds
 - animer la concertation auprès des différents partenaires et des bailleurs de fonds

(suite au verso)

Fiche Métier

COORDINATEUR·TRICE DE PROGRAMME

(Autres dénominations : coordinateur·trice
de projets, conseiller·ère sectoriel)

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Types d'employeurs

ONG, organisations internationales, institutions, ministères, SCAC, bailleurs de fonds

Exemple d'intitulés de postes

Coordinateur·trice régional·e et national·e, adjoint·e délégué·e, responsable de programme, coordonnateur·trice de projets, conseiller·ère sectoriel

Particularités du métier / Conditions de travail

- Métier exercé à l'étranger sur plusieurs régions d'un même pays ou sur plusieurs pays
- Encadrement de plusieurs chefs de projets
- Travail de terrain dominant (plus de 30 à 50 %)
- Forte exigence de disponibilité et d'adaptabilité aux pointes d'activité
- Déplacements nombreux et quelquefois difficiles

Évolutions professionnelles envisageables

- Au siège (en capitale, en France ou en Europe) comme coordinateur·trice national·e
- Dans une autre structure comme directeur·trice national·e ou régional·e, chef·fe d'unité

.....

Remarque : ce type de poste est rarement accessible en premier emploi mais fait plutôt suite à des fonctions de terrain comme « chef·fe de projet »